




Document
Stratégique
de Façade

Méditerranée

Élaboration du plan d'actions

Ateliers territoriaux



PRÉFETS
COORDONNATEURS
DE FAÇADE
MÉDITERRANÉE



DIRECTION
INTERRÉGIONALE
DE LA MER
MÉDITERRANÉE

Direction interrégionale de la mer Méditerranée

www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr

Élaboration des documents stratégiques de façade en métropole



Politique maritime intégrée (Commission européenne)

- Directive-cadre stratégie pour le milieu marin (2008/56/CE)
- Directive-cadre planification de l'espace maritime français (2014/89/UE)

Stratégie nationale pour la mer et le littoral

- Transition écologique
- Économie bleue durable
- Bon état écologique du milieu marin
- Rayonnement de la France

Adaptation par façade

Documents stratégiques de façade

Volet stratégique (2019)

Situation de l'existant

- Objectifs stratégiques
- Planification des espaces maritimes

Volet opérationnel (2021)

Dispositif du suivi

Plan d'action

Concertation institutionnelle mer et littoral

Élaborée en concertation

Conseil national de la mer et des littoraux

Élaborés en concertation

Conseils maritimes de façade

Alimente

Dialogue avec les citoyens sous l'égide de la Commission nationale du débat public

Mise en œuvre par

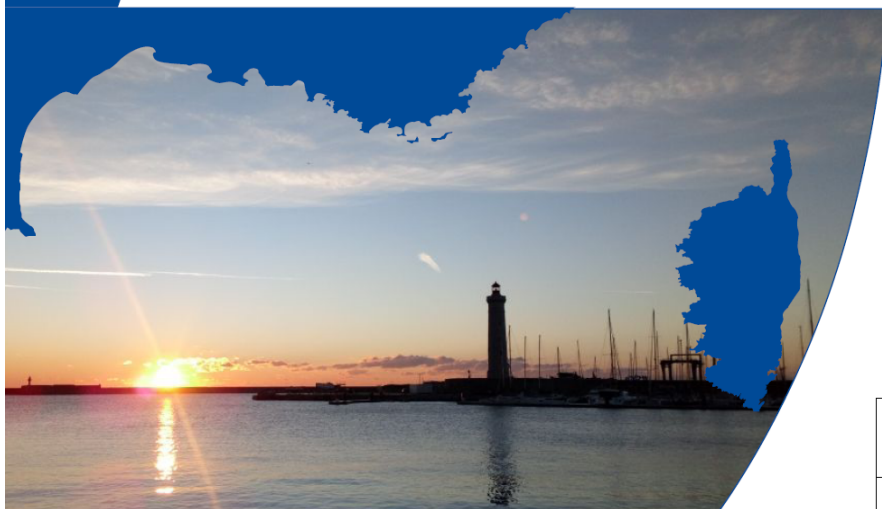
La stratégie de façade maritime

Adoptée le 04 octobre 2019

En ligne :

<http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/adoption-de-la-strategie-de-facade-mediterranee-le-a2892.html>

Stratégie de façade maritime
Document stratégique de façade Méditerranée



Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologie-solidaire.gouv.fr



Liste des annexes

- **Annexe 1**
Situation de l'existant
- **Annexe 2**
Synthèse scientifique et technique relative à l'évaluation initiale de l'état écologique des eaux marines et de l'impact environnemental des activités humaines sur ces eaux
- **Annexe 3**
Arrêté ministériel définissant le bon état écologique du milieu marin
- **Annexe 4**
Tableau et fiches descriptives détaillant les objectifs stratégiques et leurs indicateurs associés
- **Annexe 5**
Tableau justificatif des dérogations associées à un objectifs environnemental
- **Annexe 6**
Description des zones identifiées dans la carte des vocations
- **Annexe 7**
Glossaire

Élaboration des documents stratégiques de façade en métropole



Politique maritime intégrée (Commission européenne)

- Directive-cadre stratégie pour le milieu marin (2008/56/CE)
- Directive-cadre planification de l'espace maritime français (2014/89/UE)

Mise en œuvre par

Stratégie nationale pour la mer et le littoral

- Transition écologique
- Économie bleue durable
- Bon état écologique du milieu marin
- Rayonnement de la France

Adaptation par façade

Documents stratégiques de façade

Volet stratégique (2019)

Situation de l'existant

- Objectifs stratégiques
- Planification des espaces maritimes

Volet opérationnel (2021)

Dispositif du suivi

Plan d'action

Concertation institutionnelle mer et littoral

Élaborée en concertation

Conseil national de la mer et des littoraux

Élaborés en concertation

Conseils maritimes de façade

Alimente

Dialogue avec les citoyens sous l'égide de la Commission nationale du débat public

Un point de calendrier...

4 octobre 2019

Adoption de la SFM :

- Un diagnostic et des **enjeux**
- Une vision, un **avenir**
- Des **objectifs** à atteindre
- Des **territoires** (zones de vocation) où agir

6 ateliers

- Perpignan, Sète, Marseille, Nice, Ajaccio et Bastia
- Membres du CMF et experts associés
- Gestionnaires d'aires marines protégées et de milieu
- Instances consultées

Restitution de l'étude

- Choix entre mesures concurrentes
- Motivation des choix
- Partage

18 octobre 2019



Nouveau CMF Première approche

- Engager le dialogue et la réflexion
- Dégager des pistes d'actions
- Préparer une concertation fine et dynamique

Novembre 2019

Janvier-Mars 2020



Analyse des actions proposées

- Cohérence/complémentarité entre les façades
- Évaluation environnementale
- Coût-efficacité

Avril-Juin 2020

Consultations finales

- Autorité environnementale
- Instance SDAGE/DCE

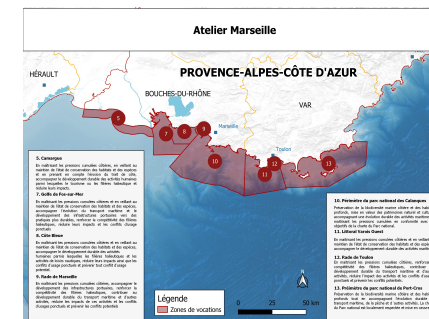
Août 2020

Travail conjoint Etat-services techniques Collectivités

Déroulement de l'atelier

32 actions réparties en 4 grandes problématiques.

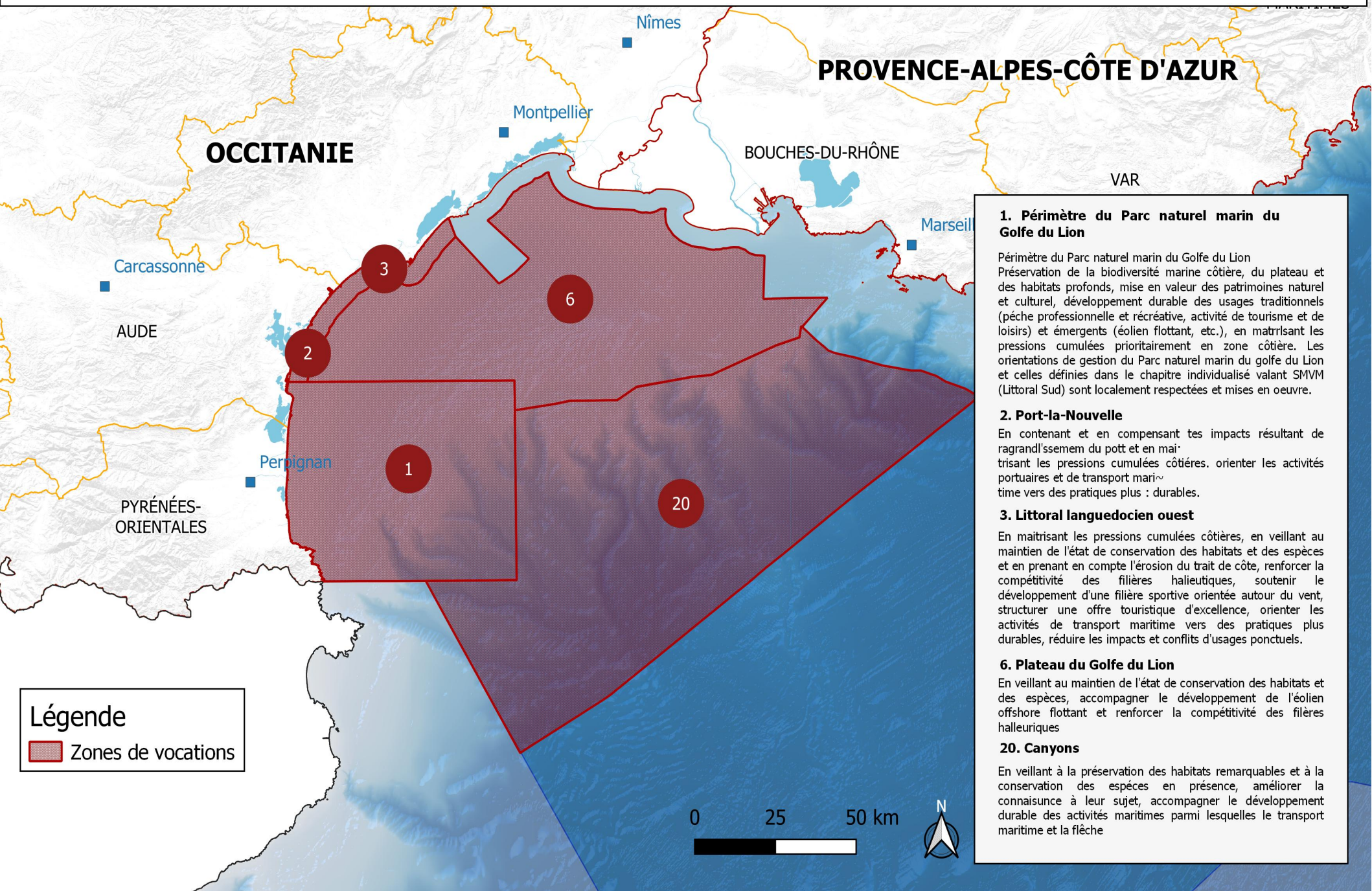
**Un « terrain de jeux »
→ *La zone de vocation.***



Une base solide : les objectifs !

→ *C'est pour atteindre ces objectifs qu'on construit un plan d'action.*

Atelier Perpignan



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

OCCITANIE

1. Périmètre du Parc naturel marin du Golfe du Lion
Périmètre du Parc naturel marin du Golfe du Lion
Préservation de la biodiversité marine côtière, du plateau et des habitats profonds, mise en valeur des patrimoines naturel et culturel, développement durable des usages traditionnels (pêche professionnelle et récréative, activité de tourisme et de loisirs) et émergents (éolien flottant, etc.), en maîtrisant les pressions cumulées prioritairement en zone côtière. Les orientations de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion et celles définies dans le chapitre individualisé valant SMVM (Littoral Sud) sont localement respectées et mises en oeuvre.

2. Port-la-Nouvelle
En contenant et en compensant les impacts résultant de l'agrandissement du port et en maîtrisant les pressions cumulées côtières, orienter les activités portuaires et de transport maritime vers des pratiques plus durables.

3. Littoral languedocien ouest
En maîtrisant les pressions cumulées côtières, en veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces et en prenant en compte l'érosion du trait de côte, renforcer la compétitivité des filières halieutiques, soutenir le développement d'une filière sportive orientée autour du vent, structurer une offre touristique d'excellence, orienter les activités de transport maritime vers des pratiques plus durables, réduire les impacts et conflits d'usages ponctuels.

6. Plateau du Golfe du Lion
En veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces, accompagner le développement de l'éolien offshore flottant et renforcer la compétitivité des filières halieutiques

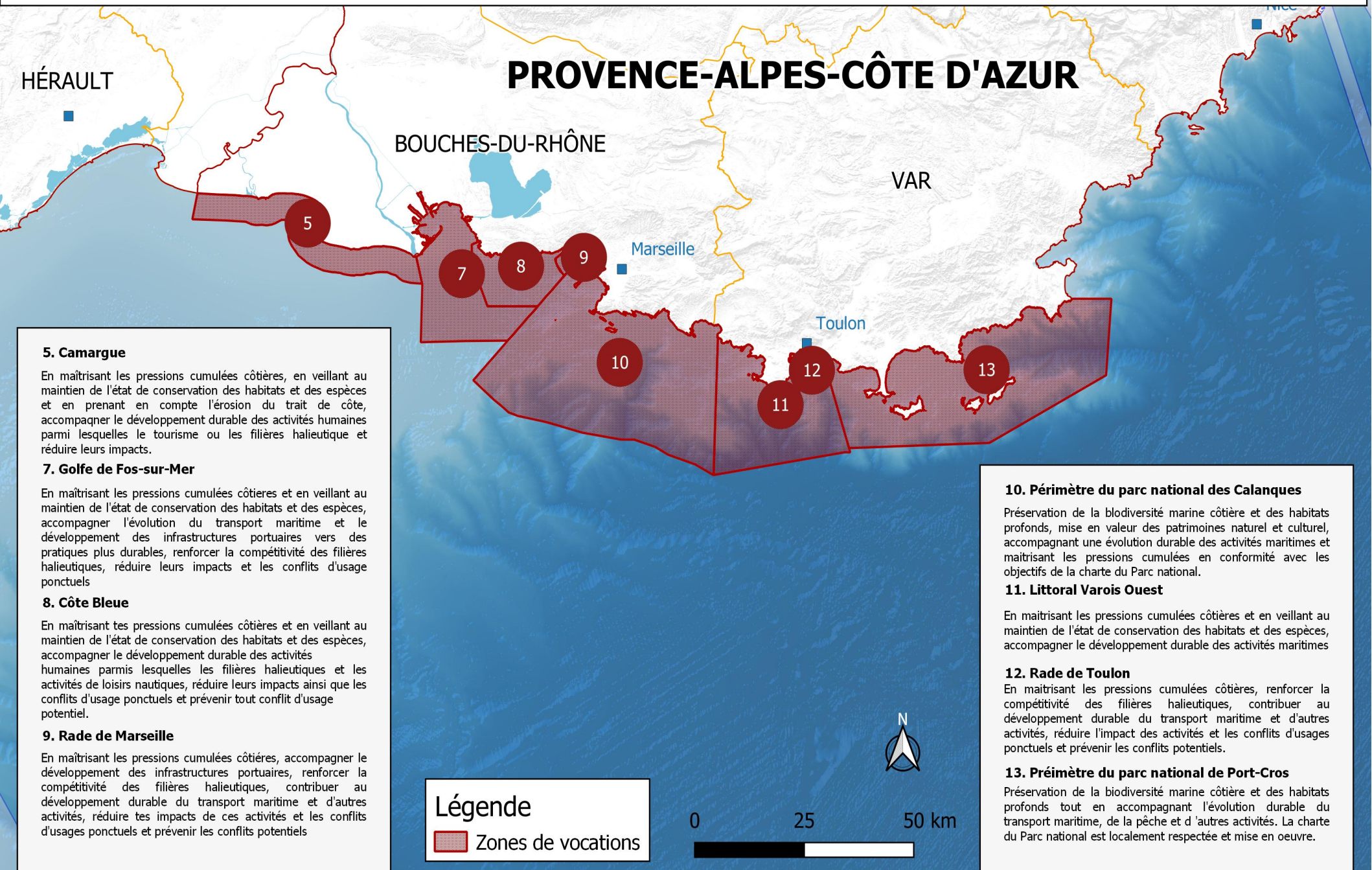
20. Canyons
En veillant à la préservation des habitats remarquables et à la conservation des espèces en présence, améliorer la connaissance à leur sujet, accompagner le développement durable des activités maritimes parmi lesquelles le transport maritime et la flêche

Légende
Zones de vocations

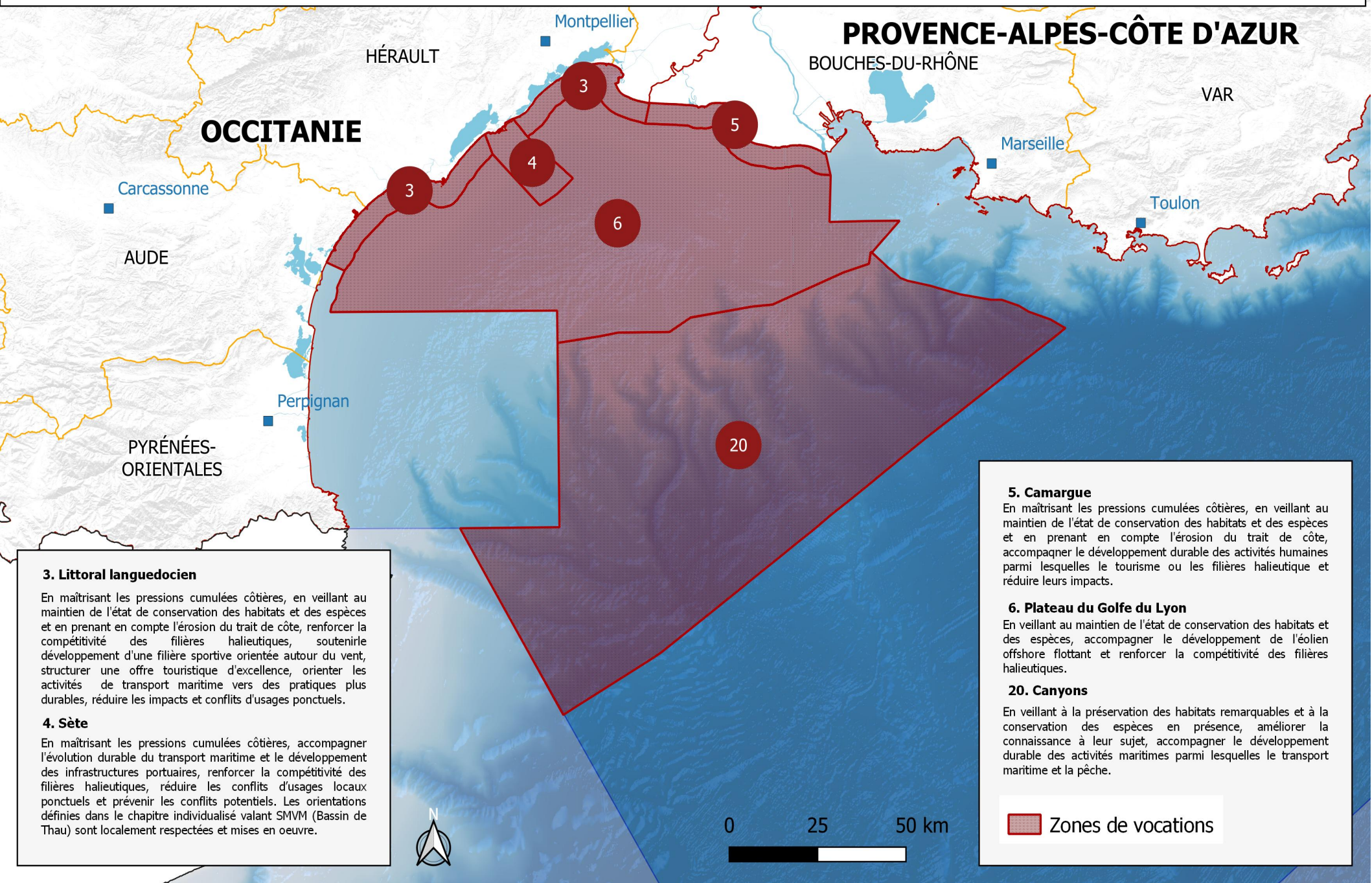
0 25 50 km



Atelier Marseille



Atelier Sète



3. Littoral languedocien

En maîtrisant les pressions cumulées côtières, en veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces et en prenant en compte l'érosion du trait de côte, renforcer la compétitivité des filières halieutiques, soutenir le développement d'une filière sportive orientée autour du vent, structurer une offre touristique d'excellence, orienter les activités de transport maritime vers des pratiques plus durables, réduire les impacts et conflits d'usages ponctuels.

4. Sète

En maîtrisant les pressions cumulées côtières, accompagner l'évolution durable du transport maritime et le développement des infrastructures portuaires, renforcer la compétitivité des filières halieutiques, réduire les conflits d'usages locaux ponctuels et prévenir les conflits potentiels. Les orientations définies dans le chapitre individualisé valant SMVM (Bassin de Thau) sont localement respectées et mises en oeuvre.

5. Camargue

En maîtrisant les pressions cumulées côtières, en veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces et en prenant en compte l'érosion du trait de côte, accompagner le développement durable des activités humaines parmi lesquelles le tourisme ou les filières halieutique et réduire leurs impacts.

6. Plateau du Golfe du Lion

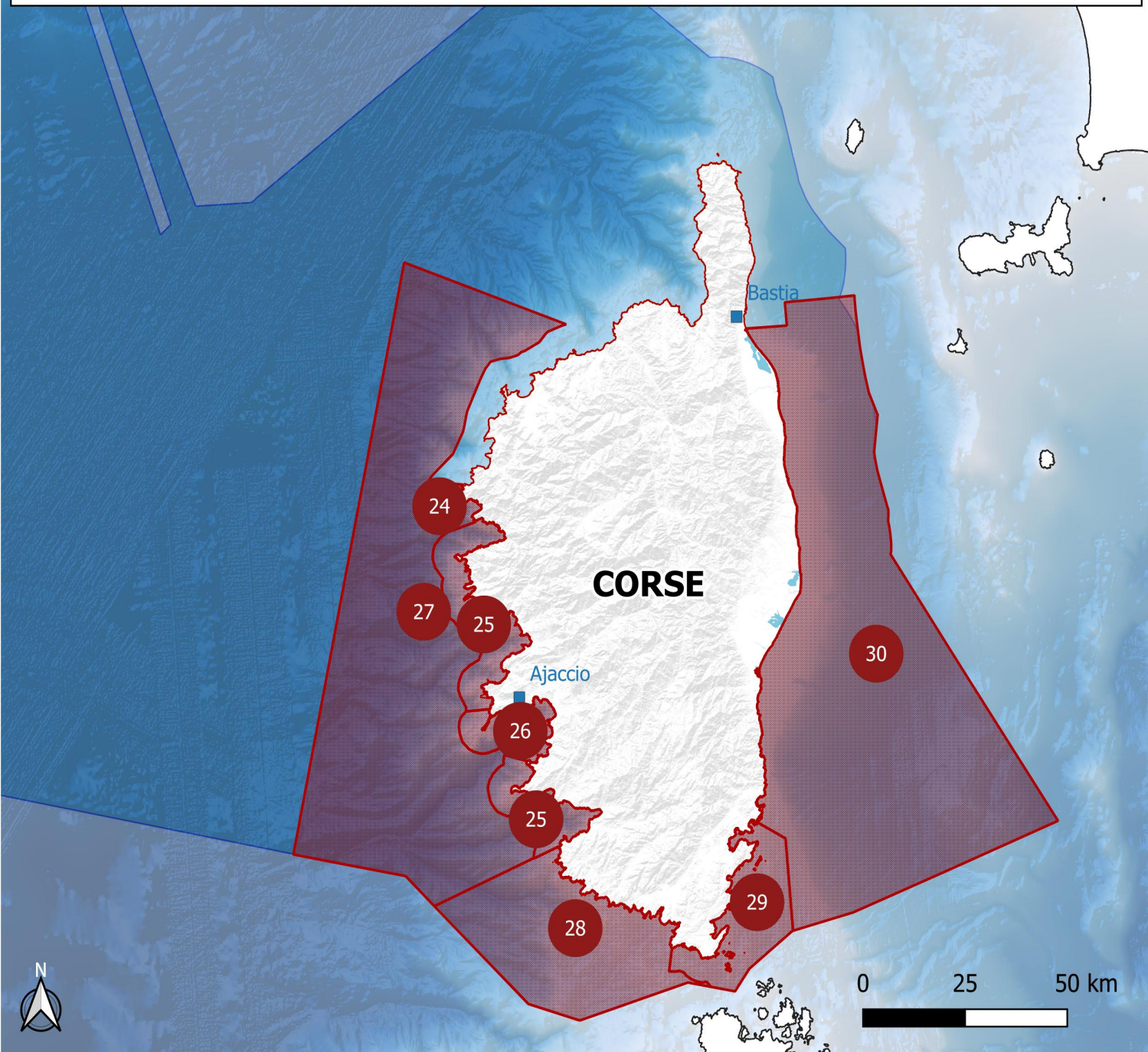
En veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces, accompagner le développement de l'éolien offshore flottant et renforcer la compétitivité des filières halieutiques.

20. Canyons

En veillant à la préservation des habitats remarquables et à la conservation des espèces en présence, améliorer la connaissance à leur sujet, accompagner le développement durable des activités maritimes parmi lesquelles le transport maritime et la pêche.

 Zones de vocations

Atelier Ajaccio



24. Scandola

Préserver la biodiversité marine et veiller au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces, gérer les activités humaines en mer, et conserver / valoriser le patrimoine culturel historique. Les orientations du PADDUC et de la réserve naturelle sont localement respectées et mises en œuvre.

25. Littoral occidental de la Corse

En veillant à la préservation des habitats et au maintien de l'état de conservation des espèces, accompagner le développement durable des activités maritimes parmi lesquelles le transport maritime et la pêche. Les orientations du PADDUC sont localement respectées et mises en œuvre.

26. Golfe d'Ajaccio

En maîtrisant les pressions cumulées côtières et en veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces, accompagner l'évolution durable du transport maritime et le développement des infrastructures portuaires, renforcer la compétitivité des filières halieutiques. Réduire l'impact des activités et les conflits d'usage ponctuels et prévenir les conflits d'usage potentiels. Les orientations du PADDUC sont localement respectées et mises en œuvre.

27. Large côte occidentale de la Corse

En veillant au maintien de l'état de conservation des habitats profonds et au maintien de l'état de conservation des espèces, accompagner l'évolution durable du transport maritime et de la pêche. Les orientations du PADDUC sont localement respectées et mises en œuvre.

28. Bouches de Bonifacio Ouest

Conserver la diversité des milieux et des habitats et la qualité du milieu, maintenir la diversité des espèces, conserver l'intégrité paysagère et le patrimoine géologique, gérer et encadrer les activités humaines en mer, en prenant en compte les enjeux liés à la sécurité maritime. Les orientations du PADDUC et de la réserve naturelle sont localement respectées et mises en œuvre.

29. Bouches de Bonifacio Est - Porto-Vecchio

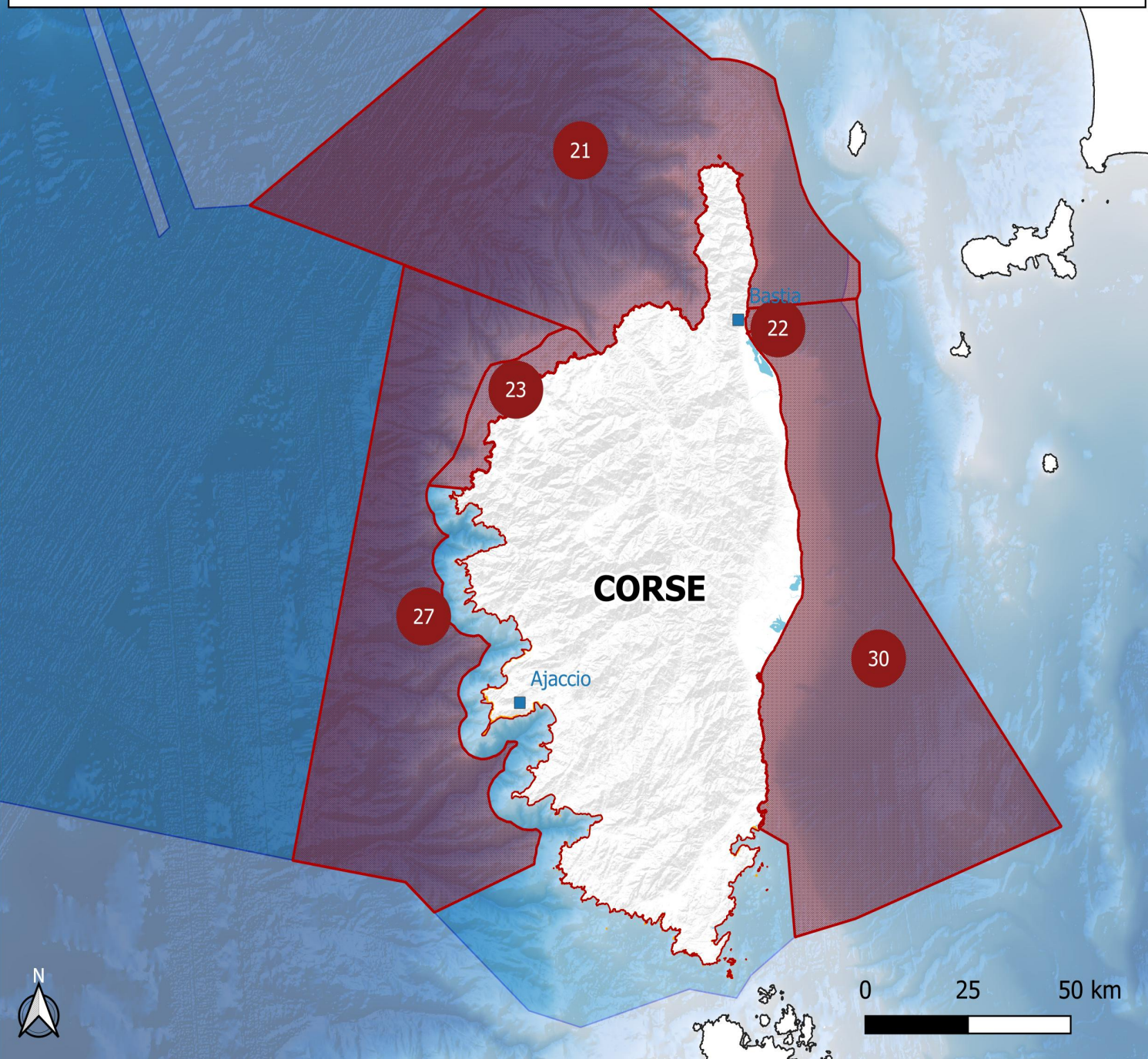
Conserver la diversité des milieux et des habitats et la qualité du milieu, maintenir la diversité des espèces, conserver l'intégrité paysagère et le patrimoine géologique, gérer et encadrer les activités humaines en mer, en prenant en compte les enjeux liés à la sécurité maritime. Les orientations du PADDUC et de la réserve naturelle sont localement respectées et mises en œuvre.

30. Plaine orientale et large Est de la Corse

En maîtrisant les pressions cumulées côtières, en veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces et en prenant en compte l'érosion du trait de côte, utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines par une exploitation durable orientée à une meilleure connaissance de la zone. Les orientations du PADDUC sont localement respectées et mises en œuvre.

 Zones de vocations

Atelier Bastia



21. Périmètre du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate

Préservation de la biodiversité marine du parc y compris des canyons et des habitats profonds, prise en compte du rôle écologique du front liguro-provençal, mise en valeur des patrimoines naturel et culturel, développement durable des usages traditionnels (pêche professionnelle et récréative, activités de tourisme et de loisirs) et émergents, en maîtrisant les pressions cumulées prioritairement en zone côtière. Les orientations de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate et celles définies dans le PADDUC sont localement respectées et mises en œuvre.

22. Bastia

En maîtrisant les pressions cumulées côtières, accompagner l'évolution durable du transport maritime et le développement des infrastructures portuaires, renforcer la compétitivité des filières halieutiques et réduire l'impact de ces activités. Les orientations du PADDUC sont localement respectées et mises en œuvre.

23. Balagne

En maîtrisant les pressions cumulées côtières et en veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces, accompagner le développement durable des activités maritimes, réduire l'impact de ces activités et les conflits d'usage ponctuels et prévenir les conflits d'usage potentiels. Les orientations du PADDUC sont localement respectées et mises en œuvre.

27. Large côte occidentale de la Corse

En veillant au maintien de l'état de conservation des habitats profonds et au maintien de l'état de conservation des espèces, accompagner l'évolution durable du transport maritime et de la pêche. Les orientations du PADDUC sont localement respectées et mises en œuvre.

30. Plaine orientale et large Est de la Corse

En maîtrisant les pressions cumulées côtières, en veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces et en prenant en compte l'érosion du trait de côte, utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines par une exploitation durable conditionnée à une meilleure connaissance de la zone. Les orientations du PADDUC sont localement respectées et mises en œuvre.

 Zones de vocations

Atelier Nice

ALPES-
MARITIMES

Nice

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

VAR

14. Littoral varois Est

En maîtrisant les pressions cumulées côtières et en veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces, accompagner le développement durable des activités maritimes, réduire leurs impacts et les conflits d'usage ponctuels et prévenir les conflits d'usage potentiels.

15. Riviera

En maîtrisant les pressions cumulées côtières et en veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces, maintenir et accompagner l'évolution durable de la pêche et de l'aquaculture, réduire l'impact des activités et les conflits d'usages ponctuels et prévenir les conflits d'usage potentiels.

16. Nice et abords

En maîtrisant les pressions cumulées côtières, accompagner l'évolution durable du transport maritime et des infrastructures portuaires, réduire l'impact des activités et les conflits d'usages locaux ponctuels et prévenir les conflits potentiels.

17. Littoral des Alpes-Maritimes

En maîtrisant les pressions cumulées côtières et en veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces, accompagner le développement durable des activités maritimes, réduire leurs impacts et les conflits d'usage ponctuels et prévenir les conflits d'usage potentiels.

18. Large Provence-Alpes-Côte d'Azur

En veillant à la préservation des canyons et au maintien de l'état de conservation des espèces, accompagner le développement durable des activités maritimes parmi lesquelles le transport maritime et la pêche.

 Zones de vocations



0

25

50 km



Un point de méthodologie

Protéger les personnes et les biens sur les territoires à risque.

Limitier l'impact du mouillage sur les fonds.



Un **enjeu** est un **constat**, actuel ou prévisible.



*Anticiper et gérer l'aléa submersion marine.
Développer une plaisance durable.*

Un **objectif** est une **ambition** collective que l'on se donne.

Intégrer l'aléa submersion marine dans les plans des prévention des risques inondations pertinents.

Mettre en œuvre des zones de mouillages et d'équipements légers.



Une **action** est quelque chose de **concret** et **d'opérationnel**.

Avec des **moyens** (réglementaires, techniques, humains) et des **territoires** ou des **acteurs**.